



Relèvement des taxes sur les complémentaires santé

La **Mutuelle Saint-Martin** s'associe
à la **FNIM** pour s'élever contre le
projet gouvernemental !

STOP
aux taxes !

HALTE
au désengagement
de l'assurance
maladie !

NON
aux transferts
de charges !

Philippe Mixe, Président de la Fédération Nationale Indépendante des Mutuelles (FNIM) s'élève avec force contre le projet gouvernemental de taxer à hauteur de 7 %, contre 3,5 % depuis le début de l'année et 0 % auparavant, les contrats solidaires et responsables des complémentaires santé et ce, sans concertation préalable.

« Avec la taxe CMU passée à 6,27 % en 2009, voilà les contrats mutualistes fiscalisés brutalement à 13,27 % ! La santé ne serait-elle donc plus un produit de première nécessité ? Si la réduction des déficits publics est une ardente obligation, ce n'est pas à ceux qui font déjà l'effort de payer une cotisation complémentaire santé de subir la double peine en étant taxés de la sorte, et en devenant l'un des plus gros financeurs du plan gouvernemental annoncé.

De plus la mesure ne sera pas efficace... Elle entraînera un désintérêt pour les contrats solidaires et responsables (qui imposent des contreparties lourdes en matière de maîtrise des dépenses de santé) et la démutualisation des citoyens, qui ne pourront indéfiniment faire face aux augmentations inévitables des cotisations de leurs mutuelles, qui devront bien intégrer cette nouvelle taxation.

Pour rappel, les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif, les réserves dont elles disposent – propriété de leurs adhérents – répondent à des exigences de volumes de plus en plus lourdes et ne constituent en aucun cas des bénéfices à répartir entre des actionnaires !

Ce système original qui fait depuis toujours la preuve de son efficacité, ne mérite pas une telle agression. L'effort nécessaire pour réduire les déficits publics doit relever de la solidarité nationale et non de façon aussi lourde sur les mutuelles donc sur leurs adhérents.»

Dans son combat pour défendre vos intérêts,
la **Mutuelle Saint-Martin** s'associe à la **FNIM**
pour s'élever avec force contre ce projet gouvernemental !

Mutuelle saint-Martin
3 rue Duguay-Trouin 75280 PARIS CEDEX 06
Tél : 01 42 22 07 77 - Fax : 01 45 48 53 90
www.mutuelle-saint-martin.fr

